

TU NE CONVOITERAS POINT



INCOGNITA FILMS PRÉSENTE

JÉRÉMIE
RENIER

JULIE
DEPARDIEU

LUCIEN
JEAN-BAPTISTE

ALEXANDRA
LAMY

POSSESSIONS

UN FILM DE ERIC GUIRADO

BENOÎT GIROS et LUDMILA RUISO SCÉNARIO ADAPTATION DIALOGUES ERIC GUIRADO et ISABELLE CLARIS MUSIQUE ORIGINALE MAÏTI ROTH et FRANCK PILANT MONTAGE LAURE GARDETTE CHEF OPÉRATEUR THIERRY GODEFROY INGÉNIEUR DU SON PHILIPPE MOUISSET MIXEUR EMMANUEL CROSET CHEF MONTÉUR SON SANDY NOTARIANNI
CHEF COSTUMIERE ISABELLE PANNETIER CHEF DÉCORATEUR VALÉRIE FAYNOT ASSISTANT RÉALISATEUR OLIVIER GENET DIRECTEUR DE PRODUCTION FRANCIS BARROIS PRODUCTRICE ASSOCIÉE ALEXIA DE BEAUVOIR PRODUCTEUR EXÉCUTIF FRÉDÉRIC BRUNCELL PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS THOMAS ANARGYROS et EDOUARD DE VESINNE
UNE COPRODUCTION INCOGNITA FILMS ET DROITS AUDIOVISUELS UGC et RHÔNE-ALPES CINÉMA AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ et CINE+ AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA et de L'IMAGE ANIMÉE EN ASSOCIATION AVEC DEVELOP'IMAGE 2
AVEC LA PARTICIPATION DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES et du CENTRE NATIONAL DU CINÉMA et de L'IMAGE ANIMÉE AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR EN PARTENARIAT AVEC LE CNC VENTES INTERNATIONALES TF1 INTERNATIONAL DISTRIBUTION UGC DISTRIBUTION

Regeneron
PROD. - THIERRY LOU

Incognita
FILMS

CNC

CANAL+

CINE+

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rhône-Alpes
cinéma 2

TF1
DROITS AUDIOVISUELS

TF1
INTERNATIONAL

UGC

© 2012 INCOGNITA FILMS - TF1 DROITS AUDIOVISUELS - UGC IMAGES - STUDIO 44 - PERS CINEMA

Incognita Films
présente

POSSESSIONS

Un film de
Eric Guirado

Avec Jérémie Renier, Julie Depardieu,
Lucien Jean-Baptiste et Alexandra Lamy

Sortie le 7 mars

Durée : 1h38

Photos et dossier de presse téléchargeables sur www.ugcdistribution.fr

EXPLOITANTS

UGC DISTRIBUTION
24, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 01 46 40 46 89
Contact exploitant : sgarrido@ugc.fr

PRESSE

AGNES CHABOT
5, rue Darcet
75017 Paris
Tél. : 01 44 41 13 48
agnes.chabot@free.fr

Synopsis

Originaires du nord de la France, désireux d'améliorer leur train de vie, Marilynne et Bruno Caron arrivent dans un village de montagne avec leur petite fille. Le chalet qu'ils ont loué à Patrick Castang, promoteur et propriétaire de nombreuses habitations dans la région, est encore en travaux. Castang les loge provisoirement dans un autre chalet de grand standing, et engage Marilynne comme femme de ménage. Considérés par la famille Castang comme des amis, les Caron exultent, puis déchantent. Ils doivent déménager plusieurs fois, ont le sentiment d'être humiliés par ce couple dont ils envient le luxe arrogant. Leur amertume, alimentée par la jalousie, l'envie et la frustration, se transforme en haine.

Entretien avec Eric Guirado

Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à l'affaire Flactif ?

Je suis né en Haute Savoie, et j'ai grandi dans un village de montagne, tout près de l'endroit où s'est déroulé ce drame. Lorsqu'un fait divers médiatisé survient non loin du pays où vous avez passé votre enfance, vous y êtes d'autant plus sensible. Et puis, je me rappelle avoir été surpris en voyant David Hotyat interviewé à la télévision, comme témoin. Dans la manière dont il s'exprimait sur ses voisins disparus perçait de la jalousie et une méchanceté insolente. Cela m'avait intrigué. L'affaire a pris de l'ampleur, elle est devenue « l'Affaire Flactif », vous noterez d'ailleurs qu'elle l'est restée, portant le nom de la victime, comme « l'affaire Gregory », alors que la plupart du temps on rebaptise l'affaire du nom du tueur. Et quand on a découvert le mobile du crime, stupeur ! Assassiner une famille pour s'approprié un chalet ! J'ai suivi le procès en 2006, pris des notes, gardé des documents et je me suis constitué un dossier. L'idée d'en faire un film s'est progressivement imposée : j'ai à cœur d'explorer les différentes facettes de la nature humaine, des sentiments universels et intemporels, et là, j'avais la possibilité d'en étudier un versant sombre, les rouages de la convoitise, l'engrenage de l'envie.

Quitter un lieu pour améliorer sa vie, trouver un meilleur job : ces thèmes étaient en filigrane de vos deux premiers films, QUAND TU DESCENDRAS DU CIEL et le FILS DE L'EPICIER.

J'ai beaucoup aimé les road movies américains du style de MACDAM COW BOY, et leurs motivations très Far West, cette idée de partir ailleurs pour connaître des jours meilleurs... Chaque fois, mes personnages trouvent autre chose que ce qu'ils souhaitaient trouver. Dans POSSESSIONS, ils foncent droit vers la tragédie.

Quelle distance vouliez-vous adopter vis-à-vis du fait divers ?

Je souhaitais absolument garder mon indépendance d'auteur, éviter la reconstitution, ne pas chercher à être fidèle, me concentrer sur mon sujet, la jalousie. Sinon, j'aurais fait un documentaire. Mon approche privilégie la psychologie des personnages. On sait beaucoup de choses sur cette affaire, mais on ne sait pas comment ce couple a pu commencer par admirer un autre couple qu'il ne connaissait pas, et progressivement en arriver à passer d'une sorte d'inoffensive convoitise à une forme de haine, un rejet absolu, jusqu'à penser et exprimer le désir de les supprimer, les faire disparaître. Comment peut-on être fasciné par quelqu'un, puis ne plus pouvoir le voir, au propre comme au figuré ? Il s'agit bien d'une fiction, car j'avais besoin de comprendre comment la nature humaine est capable d'aller jusque là, et je fais une proposition que je crois crédible sur le cheminement psychologique de ces gens.

Vous aviez le choix d'adopter le point de vue de la victime, celui de l'assassin, ou d'imposer votre propre regard. Vous avez opté pour la troisième voie ?

Mon regard est un peu celui d'un photographe de guerre, posté entre les deux camps, à regarder les uns et les autres. Il me fallait être impartial, me tenir à distance. Mon but n'était pas de juger, ni de proposer une explication, mais de déboucher sur une réflexion, de partir du fait divers pour aboutir à une histoire universelle. Je ne voulais pas que l'arbre cache la forêt. Si je focalisais trop sur

« l'affaire Flactif », je masquais mon projet qui était d'avoir une portée didactique, cathartique. Plus que « l'affaire Flactif », c'est une affaire contemporaine.

Les assassins ont une fille. Il y a une belle scène où votre caméra est braquée sur elle pendant que ses parents s'engueulent autour d'elle dans la cuisine...

Mon regard c'est peut-être celui-là en effet. Celui de cette gamine qui observe tout cela...
et qui dessine une licorne.

Pourquoi la convoitise est-elle un sujet d'aujourd'hui ?

POSSESSIONS est une allégorie du monde dans lequel nous vivons. La fracture entre les très pauvres et les très riches est de plus en plus phénoménale. En 2010, il y avait mille milliardaires dans le monde, en 2011 il y en a 25% de plus : 1240 ! Quand on est riche, la première des libertés c'est de jouir de ses biens. Surtout quand on a été pauvre. C'est pour cela que j'ai placé cette réplique de Gladys Castang dans le film : « Moi quand j'étais petite, à Noël on avait une orange et des papillotes. » Les Castang savourent leur chalet, leur 4x4, ils sont dans l'ostentatoire. Mais j'ai essayé d'être prudent : je n'avais pas envie que ce soit eux qui soient montrés du doigt. Le film parle de la quête du bonheur, du fantasme du bonheur. Il nous invite à porter un regard lucide sur la manière dont la société de consommation exerce une pression permanente sur les gens pour qu'ils possèdent toujours plus. Il dénonce une dérive qui pousse à confondre les biens et le bien-être, le pouvoir d'achat et le bonheur. Comme si l'estime de soi était cotée en bourse. Le « pourquoi eux et pas moi » est devenu une obsession. Les publicitaires manipulent le désir de l'homme, le mot d'ordre est « Je possède donc je suis ».

D'où les drames du surendettement dont les Caron sont une des victimes...

Il y a effectivement une scène où Marilynne Caron a rendez-vous avec sa banquière, et s'entend répondre qu'elle a déjà beaucoup de crédits. Se surendetter pour s'en sortir n'est pas critiquable, mais souvent le surendettement est le fruit du désir d'acquérir l'inutile, le non nécessaire ! Sa culture c'est celle de la télévision, avec ces slogans qui invitent à prendre des crédits comme on achète une baguette de pain, avec ces publicités qui poussent sans cesse à ne jamais se priver, à jouir sans entraves, à s'affranchir des limites. Je suis frappé par l'utilisation sans vergogne de certains mots pour faire fantasmer les gens : « illimité » par exemple, parce que le problème de l'homme c'est la limite, la mort que l'on veut reculer. On manipule l'illusion de l'illimité, on fait croire qu'il peut exister un monde sans limites ! Alors même qu'à mon sens le vrai lâcher prise salvateur est dans l'acceptation de nos limites. C'est un film sur l'obsession de l'extrême, qui mène à la destruction de l'autre, l'auto-destruction....

En un sens, Marilynne n'est-elle pas le personnage clé de ce drame ?

C'est elle le pivot du film, cette femme qui fut sans doute belle et qui a choisi le mauvais chevalier, qui s'en mord les doigts ! Elle fait payer à son mari de ne pas avoir été à la hauteur de ses fantasmes à elle, elle le contraint à reconnaître qu'il ne la satisfait pas, elle l'humilie, le pousse au crime. C'est Lady Macbeth, qui pousse son mari au meurtre. Elle est jalouse de cette famille harmonieuse qui respire le bonheur, de ce couple qui incarne la jouissance. Pas seulement la jouissance des biens ; elle les entend prendre du plaisir au lit, et elle, elle ne prend pas de plaisir. Mais c'est le monde moderne qui a fait de l'insatisfaction un malheur. Le propre de l'homme, c'est d'apprendre à être insatisfait, ou plutôt à ne pas être satisfait tout le

temps. On pointe le manque comme une anomalie. D'où le titre : POSSESSIONS, c'est la fièvre de posséder, comment on peut être possédé de posséder !

Le film se frotte à l'univers des contes pour enfants...

C'est un genre que j'affectionne. Il y a en effet la forêt, le village, les enfants, le meurtre, un ogre, la rumeur, le feu : des éléments que je n'ai pas inventés. Cela m'a troublé que cette histoire rejoigne la cruauté des contes où quelqu'un a souvent mission de venger quelqu'un d'autre, comme la reine qui envoie un chasseur pour ramener un cœur...J'ai voulu que cette poésie noire soit présente à l'image. Je me suis amusé à montrer Marilynne, dont toute la vie tient dans les quelques cartons qu'elle a dans les mains, levant les yeux vers Gladys, dont le balcon apparaît comme le donjon d'un château. Je n'étais pas très éloigné de la réalité. Il a bel et bien été question de cartons dans « l'affaire », et de personnes déplacées sans arrêt, d'un habitat à l'autre. Et quand on déplace quelqu'un sans arrêt on en fait un sans domicile fixe ! Dans l'une des interviewes télévisées, on entend David Hotyat dire devant le chalet des Flactif : « Ce n'était pas un chalet de clochard », sous entendu : « les clochards c'étaient nous »!

Le film multiplie aussi les signes attisant la jalousie, que ce soit un nom de chalet, un rideau.

J'ai une façon très minutieuse de faire mes repérages...au point d'avoir fait une immersion dans les milieux de la rue pour QUAND TU DESCENDRAS DU CIEL, ou réalisé trois docs de 52 minutes sur les camions épicerie pour LE FILS DE L'ÉPICIER. Cette fois, j'ai écumé les villages de Haute Savoie où j'ai vérifié que la richesse se dit, se clame, s'arbore, par les noms de chalets, d'objets à vendre...Cela m'amusait que l'histoire se passe au milieu de ces icônes, et le rideau dont vous parlez, je l'ai vu dans un hôtel avec ces motifs qui figuraient le bonheur à la montagne.

Comment avez-vous choisi vos comédiens ?

J'ai un grand souci du casting. Cette fois je crois pouvoir dire que ce fut ma plus belle expérience de tournage. Nous avons vraiment travaillé ensemble, dans une totale collaboration ! Peut être à cause de la dureté du sujet et de l'engagement des quatre comédiens principaux. En premier lieu Jérémie Renier qui a voulu prendre dix-huit kilos pour le rôle. C'est lui qui en a eu l'idée, il a eu envie de prendre du poids pour incarner ce personnage lourd, pour peser dans le récit, envie de se transformer, d'être quelqu'un d'autre. Chaque comédien a été très généreux dans son jeu, à l'écoute de notre recherche de la nuance, de la justesse et de la subtilité. Je salue la petite Apollonia qui avait 6 ans au moment du tournage et s'est révélée une comédienne comme les autres ! Je ne sais pas si je suis un bon musicien mais j'avais de bons instruments !

Avez-vous rencontré des hostilités au projet du film ?

Aucune, car j'ai su expliquer mon projet partout où nous tournions. Il y a juste eu un fait stupide, résultat de la dérive d'une certaine presse. On nous a prêté le projet de tourner au Grand Bornant où avait eu le crime, or je n'ai jamais eu cette intention, en aucun cas je n'aurais tourné là-bas ! Tout cela parce que nous avons été vus en repérage à La Clusaz, mais comme dans une quarantaine d'autres villages cossus, pour faire des répétitions et régler des questions de régie, d'hébergement.

Qu'avez-vous privilégié sur le plan esthétique ?

J'ai cherché à retrouver des sensations de mon enfance, les lumières, les couleurs, les paysages. J'ai essayé de trouver une image adéquate. Quand j'étais ado, je passais un temps infini à photographier la nature. J'ai découvert qu'une vérité apparaissait parfois au prix d'un ratage, d'une mauvaise mise au point. Vous êtes en plein brouillard, dans la neige et la pénombre, vous n'arrivez plus à distinguer la réalité, et quand la photo apparaît, on s'aperçoit après coup qu'on a capté quelque chose. J'ai eu envie de retrouver cette émotion-là. Avec la cadreuse, j'ai travaillé sur des distorsions. C'est un dispositif optique primaire, dérivé de la camera obscura, qui permet d'enregistrer une image par un trou de très faible diamètre. Nous avons percé le bouchon de l'optique...et on a obtenu des paysages un peu flous, ce que l'on appelle des sténopés. Images au diapason de cette histoire très noire.

Biographie

Arrivé au cinéma par l'écriture et la photographie, Eric Guirado a commencé à Lyon en 1994 avec le court métrage *Lonelytude ou une légère éclaircie*. Il se fait remarquer avec *Un petit air de fête*, qui obtient le César du court métrage en 2001, ainsi que le prix Kodak de la quinzaine des réalisateurs à Cannes en 1999. Après avoir ensuite réalisé une dizaine de courts, en 2002, il écrit et réalise son premier long métrage, QUAND TU DESCENDRAS DU CIEL. En 2007, il réalise *Comoedia, une renaissance*, sur les travaux de rénovation et la réouverture du célèbre cinéma lyonnais, et dans la foulée réalise une série documentaire sur les camions épiciers de la France profonde. La même année sort son deuxième film, LE FILS DE L'EPICIER. en 2010, il réalise le court métrage LE DEBUT DE L'HIVER et fait le tour du monde des festivals.

L'affaire Flactif

21 avril 2003. Le Procureur de la République d'Annecy ouvre une information judiciaire pour « enlèvements et séquestrations » après la disparition depuis le 12 avril d'un couple et leurs trois enfants dans la station du Grand Bornand. Xavier Flactif et sa compagne Graziella Ortolano n'ont plus donné signe de vie depuis dix jours. L'alerte de la disparition de la famille a été donnée par Mario, fils d'une première union de Graziella Ortolano, venu passer des vacances et qui a trouvé porte close le 12 avril.

13 mai 2003. Le véhicule des Flactif est retrouvé, abandonné à l'aéroport de Genève-Cointrin, du côté suisse.

16 septembre 2003. La police interpelle deux couples. Confondu par son ADN, Xavier Hotyat avoue avoir tué le promoteur immobilier et sa famille le 11 avril, et avoir transporté les corps en forêt pour les brûler. Sa compagne Alexandra Lefebvre sera inculpée de complicité, ainsi que Stéphane et Isabelle Haremza.

13 décembre 2004. David Hotyat est condamné avec Stéphane Hamenza à 3 ans de prison ferme pour avoir incendié un chalet de location appartenant à Xavier Flactif pendant la nuit du 28 au 29 avril 2002.

5 juillet 2005. David Hotyat est condamné à 3 ans de prison ferme pour vols et recels d'objets dérobés dans le chalet des Flactif après l'assassinat.

30 juin 2006. David Hotyat est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans pour le quintuple meurtre de Xavier Flactif, de sa compagne et de ses enfants. Ses complices écopent de peines de 7, 10 et 15 ans. Rejugé en appel le 9 décembre 2007, le procès confirme le verdict. David Hotyat purge sa peine en Isère, transféré de la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saone à la suite d'agressions d'autres codétenus et de membres du personnel de l'administration pénitentiaire.

Liste Artistique

Jérémie Renier	Bruno Caron
Julie Depardieu	Maryline Caron
Lucien Jean-Baptiste	Patrick Castang
Alexandra Lamy	Gladys Castang
Benoît Giros	Christophe
Ludmila Ruoso	Sabrina

Liste Technique

Réalisateur	Eric Guirado
Scénario, adaptation et dialogues	Eric Guirado et Isabelle Claris
Producteur	Incognita Films Thomas Anargyros et Edouard de Vésinne
Coproducteurs	Rhône-Alpes Cinéma / TF1 Droits Audiovisuels/ UGC Images Avec la participation de la Région Rhône-Alpes et du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée - Avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, en partenariat avec le CNC
Producteur exécutif	Frédéric Brunel
Directeur de production	Francis Barrois
Directeur de la photographie	Thierry Godefroy
Cadre	Isabelle Dumas
Montage	Laure Gardette
Décors	Valérie Faynot
Costumes	Isabelle Pannetier
Maquillage	Karina Gruais
Coiffure	Dominique Perot
Son	Philippe Mouisset
Responsable de post-production	Laurent Canova
Photos de plateau	Thierry Ozil et Isabelle Dumas
Bande Annonce	Sonia Tout Court
Affiche & Artwork	Rageman / Yabara
Ventes Internationales	TF1 International
Editions Vidéo	TF1 Vidéo